



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 5 avril

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sallenôves, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 29 mars 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 23 - votants 30.

Présents :

Carole BERNIGAUD, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Henri PERRIN
Yolande BAUDIN à Carole BERNIGAUD
Thomas BIELOKOPYTOFF à Séverine MUGNIER
Luc DUBOIS à Maly SBAFFO
Virginie FRANCOIS à Rocco COLELLA
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD
Cécile LOUP FOREST à Jean-Pierre CHAMBARD

Excusés :

Henri CARELLI (conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance)
Sophie FORNUTO

Secrétaire de séance : Henri PERRIN

N° 2023-31 : Approbation du compte administratif 2022 - budget annexe de la ZAE des Rioudes

Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président en charge des finances, rapporteur

Pour cette question, M. Henri CARELLI, président de la CCFU, a quitté la salle et la présidence est assurée par M. Christophe Guitton, vice-président en charge des finances.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion 2022 du budget annexe de la ZAE des Rioudes établi par le comptable public du service de gestion comptable d'Annecy,

Les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe de la ZAE des Rioudes se résument de la manière suivante :

CA 2022 - budget ZAE des Rioudes	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	111 369,70	111 402,70	111 336,70	203 053,70	222 706,40	314 456,40
Solde d'exécution de l'exercice		33,00		91 717,00		91 750,00
Résultat reporté	33,00		91 750,00		91 783,00	
RESULTATS CUMULES		0,00	33,00		33,00	
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		0,00	33,00		33,00	

Il est proposé au conseil communautaire :

- **D'approuver** le compte administratif 2022 du budget annexe de la ZAE des Rioudes.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**

**Le secrétaire de séance,
Henri PERRIN**



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Sillingy, le 05/04/2023
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES : Pour : 30

Contre : 0

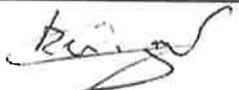
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

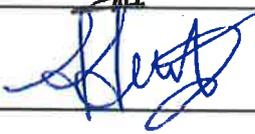
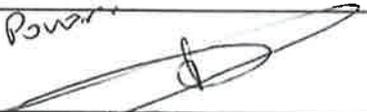
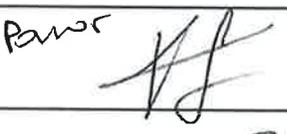
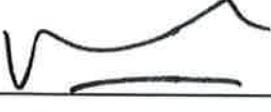
A Sillingy, le 05/04/2023

Date de convocation : 29/03/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Pierre AGERON	 Pour
Yolande BAUDIN	 Pouvoir
Carole BERNIGAUD	
Thomas BIELOKOPYTOFF	
Christian BOCQUET	
Elisabeth BOIVIN	
Dominique BOUVET	
Jacqueline CECCON	
Jean Pierre CHAMBARD	
Rocco COLELLA	
Roger DALLEVET	
Francois DAVIET	
Elodie DONDIN	

ARRETE ET SIGNATURES

Fabienne DREME	
Luc DUBOIS	
Karine FALCONNAT	
Sophie FORNUTO	
Virginie FRANCOIS	
Yves GUILLOTTE	
Christophe GUITTON	
Philippe LANGANNE	
Sylvie LE ROUX	
Cecile LOUP FOREST	
Christiane MICHEL	
Severine MUGNIER	
Roland NEYROUD	
Michel PASSETEMPS	
Henri PERRIN	
Maly SBAFFO	
Yvan SONNERAT	

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

ID : 074-247400567-20230405-2023_31_2-DE



CCFU BUDGET PRINCIPAL - CCFU ZAE DES RIOUDES

ARRETE ET SIGNATURES

Brigitte TERRIER

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le



A Silvigny, le

Le Président

M. CARACCI